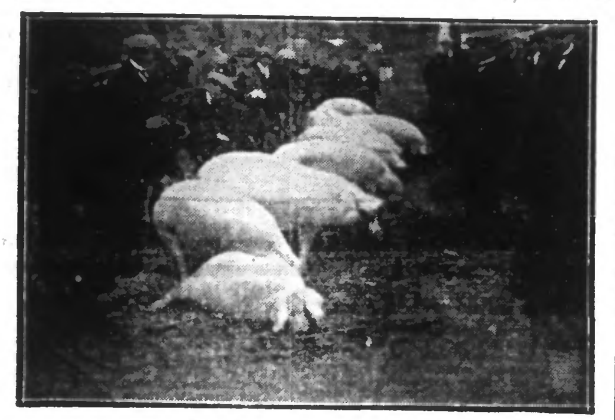


LA FOIRE-CONCOURS AGRICOLE ET COMMERCIALE DE PERNES-EN-ARTOIS

ELLE S'EST DÉROULÉE HIER ET A DONNÉ LIEU A DES RÉJOISSANCES POPULAIRES

« Pernes-en-Artois ou Pernes-la-Joyeuse : première ville d'Artois », dit-on couramment, paraît-il, il y a un siècle ou deux lorsqu'on désignait cette ville, ou plutôt ce rustique village irrégulièrement bâti au pied d'une colline baignée par la Clarence, mais agréablement située sur le ruisseau qui court au pied du sommet des hauteurs qui couronnent l'agglomération, le spectacle est remarquable.



UNE BANDE DE PORCINS PRIMÉS.

visant tout plein, car on aperçoit alors les alentours coupés çà et là de massifs de verdure, de jardins et de prairies au milieu desquels serpente une foule de ruisseaux qui descendent dans la Clarence le tribut de leurs eaux cristallines. Pernes a perdu son titre de chef-lieu de canton, mais elle a fort heureusement conservé son caractère et son caractère de village, car le caractère de sa population, aux qualités d'initiative de son Union commerciale et de son Administration, Pernes a vu ses marchés et ses foires atteindre une progression constante qui permet d'augurer, pour les années prochaines un plus grand rayonnement encore. Nous l'avons vue hier cette foire de Pernes, dans tout son éclat.

Tous les marchands-forains du Pas-de-Calais semblaient s'être donné rendez-vous. Aux côtés des baladeuses tenues d'andrin pleu ou s'étaient enroulées broches, tous les « ors » et « diantaines » plus ou moins véritables, les marchands de sucrés, les vendeurs d'étouffés, de légumes, d'objets de quincaillerie, de vaisselles, de meubles, formaient une sorte de véritable braderie, que traversaient des groupes tumultueux dont le bruit dominait l'ébouriffante rumeur de la foule. Plus loin, les fararques toisaines retenaient la jeunesse...

Par ailleurs, les cultivateurs et éleveurs de la région — au nombre de plusieurs milliers — s'étaient réunis en opérations fort délicates du jury des Concours de bovins, d'ovins, de porcs, tandis que d'autres cultivateurs n'étaient exclusivement descendus à Pernes que pour examiner et acheter les machines agricoles — voire même aussi une automobile. Ils neurent que l'embarras du choix ces braves gens, car le matériel était aussi varié que... relativement bon marché. Mais il fallut compter sur la traditionnelle crise !

Les personnalités
Bref, après la visite de la Foire-Concours agricole et commerciale, après que M.M. les Jures eurent terminé leur travail de classement et de détail exposé, on se réunit dans la salle des fêtes municipale, harmonieusement décorée, où un banquet était offert aux invités par la Municipalité, avec le concours de l'Union commerciale et industrielle de Pernes-en-Artois, qui en liaison avec la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol, avait organisé cette belle manifestation qui, fort

malheureusement, fut contrariée par le temps. A la table d'honneur, entourant les Présidents : M.M. Salmon, sénateur-maire de Pernes et Thiellier, député, on voyait la M.M. Derick, président de l'Union commerciale ; Fernagu, président des Groupements des Unions communales ; M. Lemaire, représentant M. Harduin, président de la Société des

agriculteurs, retenu à la manifestation de Saint-Pol ; Martin Villerval, Roland Penet, père, conseillers d'arrondissement ; Penet fils, Gosse, Corré, d'Oréville, Dierckx, Monte-Pernois, Delbè, d'Hérin ; Morgand, d'Hestrus ; Ocre, de Pernes ; Vaillant, conseiller municipal de Pernes également représentant M. Dausques, maire, empêché ; Deroux, adjoint au maire Nolon, conseiller municipal et capitaine de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers ; Vidéclain, Hanoca, conseillers municipaux ; Boppas, en adjutant commerçant ; Duval, maire de Hestrus ; Dubus, directeur de l'« Abeille de la Ternoise » à St-Pol ; Durcro, secrétaire de la Mairie de Pernes, etc.

Le banquet
A l'issue du banquet, après une allocution très aimable de bienvenue prononcée par M. POMART, représentant de la Municipalité de Pernes-en-Artois, M. DE WAZIERES, vice-président de la Société d'Agriculture, dit la satisfaction qu'il éprouvait à constater combien cette Foire-Exposition s'entourait de succès et de prospérité. M. DERICK, président de l'Union commerciale, remercia à son tour M. de Wazières, remercia les éleveurs, les agriculteurs, tous les exposants, sans oublier les petits artisans et la municipalité en adjutant commerçant et Thiellier, député. Il eut une adresse fort aimable, infiniment cordiale et reconnaissante. Et c'est alors qu'il relata successivement l'histoire de la « Foire de Pernes » en adjutant commerçant et agriculteurs régionaux de continuer à accéder toute leur confiance à cette « Union » qui ne demandait qu'à vivre et à faire plus de bien-être encore dans l'avenir, dans le cadre de la justice et de l'égalité.

Le banquet
De sa voix jeune, forte et claironnante, et pendant près d'une heure, M. THELLIER, le nouveau député de la région, tint l'auditoire sous le charme de sa causerie, et aborda une partie des sujets en discussion à la Chambre, sujets intéressant les commerçants, les agriculteurs (politique du blé), les mineurs et les petits artisans, toutes corporations qui connaissent intimement pour avoir vécu au milieu d'elles, dans ce pays du Pernois ou à toujours on a les pieds dans l'eau, le corps face à la lumière et les cheveux au soleil.

Le banquet
M. SALMON, sénateur, termina la série des discours, en reprenant et développant certains des sujets de discussion de M. le député Thiellier ; en adjoignant les cultivateurs et éleveurs de la région de se tenir plus étroitement liés encore, d'accorder la confiance aux dirigeants de leurs groupements ainsi qu'à leurs représentants parlementaires, car, en ce qui concerne l'élevage, « la situation actuelle mérite qu'on s'intéresse », « car elle est fort inquiétante », ajouta l'orateur.

Les courses pratiques
Void, d'autre part, les cours pratiques hier au Marché de Pernes ; la vente ayant été assez active puisqu'on y enregistrera un chiffre de 75 % des sujets offerts sur place : Animaux amenés : vaches et génisses, 130 ; porcs gras pesés, 25 à 30 ; porcs creux, 20 ; vaches laitières, 1.800 à 2.500 ; sortis : génisses, 1.000 à 1.700 ; vaches âgées, 1.200 à 1.800 ; veaux d'élevage, 450 à 800 ; truies, 700 à 1.100. Les porcs gras se traitaient de 4,70 à 4,80 le kilo vif ; le porclet, de 80 à 100 fr. (en reprise vers la fin du marché) ; petits porcs, 110 à 180 ; les plus gros, de 190 à 250 ; 2 lots de agnes, 22 + 10, vendus de 1.000 à 1.300 fr.

Espèce bovine
Taureaux sans dents. — 1er prix, M. Carpentier, de Westrehem ; 2e prix, M. Crépin, de Amettes ; 3e prix, M. Hédoire, de Saint-Pol ; 4e prix, M. Pépin, de Felvin-Palfart. Mentions honorables à M.M. Edouard Levin, de St-Floris ; Fumery, Delaleau, de Florinheim ; Gourmay, de Sains et Margant Delbè, d'Hestrus.

Taureaux de 2 dents. — 1er prix, M. Louis Cadet, d'Hucler ; 2e prix, M. Gavoche, de Westrehem ; 3e prix, M. Flajotte, de Sains. Mention honorable, M. Leclon, de Boyvas.

Taureaux 4 dents. — 1er prix, M. Alfred Thiellier, de Valhuon ; 2e prix, M. Lourme, à Bailleul ; 3e prix, M.M. Piez et Morgant Delbè, d'Hestrus. Mentions honorables à M.M. Rolland, de Tangry et Vanham, de Pernes.

Vaches laitières ou primes. — 1er prix, M. Désiré Marquant, à Sains ; 2e prix, M. Fumery Salgot, à Florinheim ; 3e prix, M. Beugin, à Sains ; 4e prix, M. Fumery, de Florinheim ; 5e prix, M. Biné, de Bailleul.

Génisses primes. — 1ers prix, M.M. Vasseur Thiellier, à Sacsin ; Fyrd, de Lillers ; Paul Dupont, de Fiefs ; Alfred Thiellier, de Valhuon. Prix du nombre à M. Maupas.

Bêtes d'élevage. — 2e prix, M. Maupas, de Foucaucq-Avinart ; 3e prix, à M. Robbe Lesaffre, de Fiefs. Prix du nombre à M. Maupas.

Espèce porcine
1er prix, M. Dournel Delaire à Tangry ; 2e prix, M. Edmond Thiellier, à Marent ; 3e prix, M. Louis Delaire, à Pernes ; 4e prix, M. Jean Brice, à Couville ; 5e prix, M. Onésime Mellier, à Pressy ; 6e prix, M. Hurtevent à Felvin-Palfart.

Verrats. — 1er prix ex æquo : M.M. Delbè Morgant, à Hestrus et Lecouffe, à Tangry.

Espèce ovine
1er prix et une médaille à M. Brodel, d'Hucler. Notons qu'à chaque premier prix de chaque catégorie d'espèce, des médailles ont été offertes par M.M. Salmon, sénateur ; Thiellier, député ; Harduin, conseiller adjoint au maire et le Syndicat des Négociants en bestiaux.

Vieille renommée vaut mieux que grosse publicité
Le succès de l'eau de mélisse des Carmes « Boyer » ne provient pas d'une réclame lapageuse, mais de sa haute qualité et de son utilité incontestable qui lui ont acquis depuis trois siècles une réputation mondiale. La signature « Boyer » garantit la véritable Eau des Carmes Déchaussés.

EXPOSITION D'ART REGIONAL A BAILLEUL
Le Syndicat d'Initiative de Bailleul organise, sous le patronage de la Municipalité, une exposition d'art régional (peintures, sculptures, gravures, etc.) qui aura lieu au Centre municipal des fêtes, rue de Lille, à Bailleul. Cette exposition se tiendra pendant toute la durée du mois de Juin, dans les locaux de la salle municipale des fêtes, rue de Lille, à Bailleul. Les artistes, désireux de participer à cette manifestation, sont priés de s'adresser dès maintenant au commissaire général de l'Exposition, M. Alexis Fichrouille, Grand Place, à Bailleul, qui leur enverra la documentation nécessaire.

A LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD
La prochaine séance aura lieu le 23 avril à 18 h. 30, à la Préfecture. Ordre du jour : M. Albert Lesieur : « Lettre inédite de Louis de Brocas, relative aux Elections aux Etats-Généraux de 1789 ». M. Henri Turpin : « Deux Justices de Lille à la limite de la banlieue (le Ried de La Madeline) ; les Trois Pétus ». — Assemblée générale le 1934.

FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS D'ARCHITECTES DU NORD
Les architectes membres de ces groupements sont invités à la conférence, illustrée de projections, sur le Soleil et l'habitation moderne, par le Docteur Maurice Jollès Warlet, à la Faculté Libre de Médecine de Lille, à l'Institut de Physique, 50, rue Gauthier de Châtillon, à Lille, le lundi 23 courant à 20 h. 30.

« Oh ! je ne confonds pas ! affirmait-il. Vous avez, vous, le droit de détecter votre... cavalier servant. Pardon ! protesta-t-elle : mon mari ! — Mais plaisanta-t-il lourdement, qui pourrait le savoir mieux que moi ? J'assistais à votre mariage et c'est même à l'issue de la cérémonie... — Assez ! trancha la jeune femme. Seulement, reprit l'autre, avec fierté, pour être envoyés en manière de gage, à vous, vous êtes séparés, et probablement pour très longtemps ; voilà le fait ! — Infâme ! dit Lucienne, les dents serrées. — Pas infâme du tout ! rectifia Randal. Je suis, tout simplement, poète. Je vois que vous êtes mariés, comme elle, et j'envisage de la façon la plus claire, un avenir que vous n'êtes pas à même de prévoir. Elle se redressa avec une hauteur arrogante : — Qu'entendez-vous dire par là, s'il vous plaît ? Prétendez-vous disposer désormais de mon existence, sous prétexte que je me trouve être momentanément votre captive ?... — Ah ! vous ne me connaissez pas ! Mais à ce cri, venu du cœur, l'homme protesta par un mugissement jailli du plus profond de ses entrailles de fauve sanguinaire. — C'est vous qui ne me connaissez pas ! — Vous imaginez-vous donc que j'aurais laissé survivre mon pire ennemi si je

« Je l'ai vu, moi, me gaudir pas tous les jours, ni même très longtemps, ignoble bandit ! s'écria Lucienne, au paroxysme de l'indignation et du désespoir. Mais Randal d'un voix tonnante : — Je vous garderais assez pour donner à votre beau cavalier le loisir de crever de rage et de chagrin. Et les occasions ne m'en ont pas manqué quand nous étions voisins de cabine... — Mais pas à tête, encore une fois ! — Lui prendre sa vie, c'eût été trop court. — Lui enlever la femme qu'il aime, c'eût été beaucoup mieux. — Aussi, je vous tiens, vous retiens et vous garde ! — Oh ! vous ne me garderez pas tous les jours, ni même très longtemps, ignoble bandit ! s'écria Lucienne, au paroxysme de l'indignation et du désespoir. Mais Randal d'un voix tonnante : — Je vous garderais assez pour donner à votre beau cavalier le loisir de crever de rage et de chagrin. Et les occasions ne m'en ont pas manqué quand nous étions voisins de cabine... — Mais pas à tête, encore une fois ! — Lui prendre sa vie, c'eût été trop court. — Lui enlever la femme qu'il aime, c'eût été beaucoup mieux. — Aussi, je vous tiens, vous retiens et vous garde ! — Oh ! vous ne me garderez pas tous les jours, ni même très longtemps, ignoble bandit ! s'écria Lucienne, au paroxysme de l'indignation et du désespoir. Mais Randal d'un voix tonnante : — Je vous garderais assez pour donner à votre beau cavalier le loisir de crever de rage et de chagrin. Et les occasions ne m'en ont pas manqué quand nous étions voisins de cabine... — Mais pas à tête, encore une fois ! — Lui prendre sa vie, c'eût été trop court. — Lui enlever la femme qu'il aime, c'eût été beaucoup mieux. — Aussi, je vous tiens, vous retiens et vous garde !

« Me résigner... à quel ? questionna hautainement la jeune femme. Le regard de Randal se durcit, pendant qu'il répondait, en martelant ses mots : — Vous résigner à recevoir, désormais, mes instructions et mes consignes, sinon mes ordres ! Lucienne bondit comme une panthère blessée. — En quel ? Prétendez-vous, maintenant, faire de moi votre esclave ? — Esclave ou princesse, à votre choix ! répliqua le bandit, sans plus s'émouvoir. — En tout cas, vous êtes et demeurerez ma captive. Et j'ai été bien dans votre intérêt même, vous soumettre à moi, ou, tout au moins, composer avec moi. — Jamais ! cria-t-elle. Jamais ! Je vous méprise et je vous hais ! — Bah ! que m'importe ? Vous allez le dire, moi, que vous aimez ?... — Et se détournant d'elle avec un ricanement sardonique, il se dirigea vers la porte. — Et quand elle parvint à se redresser, la lourde clé avait fait trois tours dans l'énorme serrure qui bouclait l'épaisse porte de chêne bordée de ferrures in-

« Me résigner... à quel ? questionna hautainement la jeune femme. Le regard de Randal se durcit, pendant qu'il répondait, en martelant ses mots : — Vous résigner à recevoir, désormais, mes instructions et mes consignes, sinon mes ordres ! Lucienne bondit comme une panthère blessée. — En quel ? Prétendez-vous, maintenant, faire de moi votre esclave ? — Esclave ou princesse, à votre choix ! répliqua le bandit, sans plus s'émouvoir. — En tout cas, vous êtes et demeurerez ma captive. Et j'ai été bien dans votre intérêt même, vous soumettre à moi, ou, tout au moins, composer avec moi. — Jamais ! cria-t-elle. Jamais ! Je vous méprise et je vous hais ! — Bah ! que m'importe ? Vous allez le dire, moi, que vous aimez ?... — Et se détournant d'elle avec un ricanement sardonique, il se dirigea vers la porte. — Et quand elle parvint à se redresser, la lourde clé avait fait trois tours dans l'énorme serrure qui bouclait l'épaisse porte de chêne bordée de ferrures in-

UNE NOUVELLE VILLE ITALIENNE, SABAUDIA S'ÉLÈVE SUR LES ANCIENS MARAIS PONTINS



Voici le Roi d'Italie assistant à l'inauguration de SABAUDIA, la nouvelle ville construite sur l'emplacement des anciens Marais Pontins et qui a complètement transformé cette région. — EN BAS : notre photo montre l'achèvement poussé en toute hâte d'une des rues principales de SABAUDIA.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247 m. 3). — Jeudi 19 Avril. — 8 h. : Revue de la Presse française du matin. — 10 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord. Chal Romano, ouverture ; Espana, rhapsodie ; Introduction nord capriccio pour violon et orchestre (Sainz-Salazar), soliste M. Vanderveiden ; Suite lyrique ; Trois danses espagnoles ; Saut d'amour ; L'Ariéenne, suite d'orchestre. — 12 h. : Concert de musique pour 2 pistons, duo de trompettes ; Les bêtes de Bécassine ; Le temps des ours ; Caprice du printemps ; La légende du point d'Aléon ; Bibos ; L'Yonien ; Les bêtes de Bécassine ; Corona ; Résultats du concours de Mme Astra. Causerie de Mme de Surgère. — 20 h. : Diffusion depuis la Faculté des lettres du cours de M. Rubert ; l'organisation scientifique du travail. — 19 h. : Disques ; Parlamento, tango ; Voulez-vous ty, fox-trot du film « L'affaire Bialrou » ; Floris ; On ne m'a pas, one step du film « L'affaire Bialrou ». — 19 h. 15 : Cours, communications, informations, résultats des deux derniers tirages des primes. 19 h. 30 : Interprétation de « Le Mariage de Lucette », vaudévile en 1 acte de Albert Willemet ; Lucette (Mme Noy), Gilbert (L. Lyonnet), 20 h. : Orchestre de salon. — 20 h. 15 : Extraits de films. — 20 h. 30 : Orchestre d'opérettes. — 20 h. 45 : Orchestre argentin. — 21 h. : Réve de valse. — 21 h. 30 : Musique militaire. — 21 h. 45 : Mélodies. — 22 h. : Orchestre. — 22 h. 30 : Airs d'opérettes. — 22 h. 45 : Orchestre symphonique. — 23 h. : Chansonnades. — 23 h. 15 : Danse. — 0 h. 5 : Fantaisie radiophonique. — 0 h. 15 : Opérettes.

RADIO PARIS (1.648 m. 3). — 7 h. : Disques. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Disques. — 9 h. : L'affaire de la Toison d'Or. — 9 h. 15 : L'Enfant traqué. — 9 h. 30 : Musique de chambre. — 9 h. 45 : Causerie juridique. — 10 h. : Chronique cinématographique. — 10 h. 15 : Presse. — 10 h. 30 : La Vie pratique. — 20 h. : Musique de chambre. — 20 h. 15 : Journal officiel. — 20 h. 30 : Récital de piano, œuvres de Gabriel Fauré. — 21 h. : Conférence au Conservatoire des Arts et Métiers : « LA CONFÉRENCE DU BIÈ ». — 7 h. 10 : Concert. — 7 h. 45 : Concert. — 12 h. 5 : Concert. — 13 h. 10 : Disques. — 13 h. 35 : Extraits d'opérettes ; Pour faire un brave militaire ; Rondes de l'inconnu ; La Fille de Madame Angot ; La Partie de pêche. — 18 h. 40 : Demi-heure du Petit-Monde. — 19 h. 30 : Présentation de musique. — 20 h. : L'Enfant traqué, trois actes de Jacques Natanson.

RADIO TOULOUSE (325 m. 2). — 18 h. 15 : Chant d'opéra. — 18 h. 30 : Audition enfantine. — 19 h. : Bal musette. — 19 h. 15 : Récital de violon. — 19 h. 45 : Opéras-comiques. — 20 h. : Orchestre de salon. — 20 h. 15 : Extraits de films. — 20 h. 30 : Orchestre d'opérettes. — 20 h. 45 : Orchestre argentin. — 21 h. : Réve de valse. — 21 h. 30 : Musique militaire. — 21 h. 45 : Mélodies. — 22 h. : Orchestre. — 22 h. 30 : Airs d'opérettes. — 22 h. 45 : Orchestre symphonique. — 23 h. : Chansonnades. — 23 h. 15 : Danse. — 0 h. 5 : Fantaisie radiophonique. — 0 h. 15 : Opérettes.

BRUXELLES (Emission française, 483 m. 9). — 7 h. 30 : Initiation musicale pour les adolescents, par Mme Brodsky.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Concert. — 7 h. 45 : Concert. — 12 h. 5 : Concert. — 13 h. 10 : Disques. — 13 h. 35 : Extraits d'opérettes ; Pour faire un brave militaire ; Rondes de l'inconnu ; La Fille de Madame Angot ; La Partie de pêche. — 18 h. 40 : Demi-heure du Petit-Monde. — 19 h. 30 : Présentation de musique. — 20 h. : L'Enfant traqué, trois actes de Jacques Natanson.

TOUR EIFFEL (1.369 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 30 : Récital de piano, œuvres de Gabriel Fauré. — 21 h. : Conférence au Conservatoire des Arts et Métiers : « LA CONFÉRENCE DU BIÈ ».

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Concert. — 7 h. 45 : Concert. — 12 h. 5 : Concert. — 13 h. 10 : Disques. — 13 h. 35 : Extraits d'opérettes ; Pour faire un brave militaire ; Rondes de l'inconnu ; La Fille de Madame Angot ; La Partie de pêche. — 18 h. 40 : Demi-heure du Petit-Monde. — 19 h. 30 : Présentation de musique. — 20 h. : L'Enfant traqué, trois actes de Jacques Natanson.

RADIO TOULOUSE (325 m. 2). — 18 h. 15 : Chant d'opéra. — 18 h. 30 : Audition enfantine. — 19 h. : Bal musette. — 19 h. 15 : Récital de violon. — 19 h. 45 : Opéras-comiques. — 20 h. : Orchestre de salon. — 20 h. 15 : Extraits de films. — 20 h. 30 : Orchestre d'opérettes. — 20 h. 45 : Orchestre argentin. — 21 h. : Réve de valse. — 21 h. 30 : Musique militaire. — 21 h. 45 : Mélodies. — 22 h. : Orchestre. — 22 h. 30 : Airs d'opérettes. — 22 h. 45 : Orchestre symphonique. — 23 h. : Chansonnades. — 23 h. 15 : Danse. — 0 h. 5 : Fantaisie radiophonique. — 0 h. 15 : Opérettes.

BRUXELLES (Emission française, 483 m. 9). — 7 h. 30 : Initiation musicale pour les adolescents, par Mme Brodsky.

TOUR EIFFEL (1.369 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 30 : Récital de piano, œuvres de Gabriel Fauré. — 21 h. : Conférence au Conservatoire des Arts et Métiers : « LA CONFÉRENCE DU BIÈ ».

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Concert. — 7 h. 45 : Concert. — 12 h. 5 : Concert. — 13 h. 10 : Disques. — 13 h. 35 : Extraits d'opérettes ; Pour faire un brave militaire ; Rondes de l'inconnu ; La Fille de Madame Angot ; La Partie de pêche. — 18 h. 40 : Demi-heure du Petit-Monde. — 19 h. 30 : Présentation de musique. — 20 h. : L'Enfant traqué, trois actes de Jacques Natanson.

RADIO TOULOUSE (325 m. 2). — 18 h. 15 : Chant d'opéra. — 18 h. 30 : Audition enfantine. — 19 h. : Bal musette. — 19 h. 15 : Récital de violon. — 19 h. 45 : Opéras-comiques. — 20 h. : Orchestre de salon. — 20 h. 15 : Extraits de films. — 20 h. 30 : Orchestre d'opérettes. — 20 h. 45 : Orchestre argentin. — 21 h. : Réve de valse. — 21 h. 30 : Musique militaire. — 21 h. 45 : Mélodies. — 22 h. : Orchestre. — 22 h. 30 : Airs d'opérettes. — 22 h. 45 : Orchestre symphonique. — 23 h. : Chansonnades. — 23 h. 15 : Danse. — 0 h. 5 : Fantaisie radiophonique. — 0 h. 15 : Opérettes.

BRUXELLES (Emission française, 483 m. 9). — 7 h. 30 : Initiation musicale pour les adolescents, par Mme Brodsky.

TOUR EIFFEL (1.369 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 30 : Récital de piano, œuvres de Gabriel Fauré. — 21 h. : Conférence au Conservatoire des Arts et Métiers : « LA CONFÉRENCE DU BIÈ ».

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU NORD
Le comité départemental ordinaire de l'enseignement technique s'est réuni à la Préfecture du Nord, mardi, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Dauchy, chargé de mission d'inspection générale de l'enseignement technique ; vice-président du Comité départemental. L'assemblée a donné son avis sur les demandes de subventions sur les fonds de l'Etat en faveur des cours professionnels organisés dans le département du Nord en exécution de la loi du 25 juillet 1919.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU NORD
Le comité départemental ordinaire de l'enseignement technique s'est réuni à la Préfecture du Nord, mardi, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Dauchy, chargé de mission d'inspection générale de l'enseignement technique ; vice-président du Comité départemental. L'assemblée a donné son avis sur les demandes de subventions sur les fonds de l'Etat en faveur des cours professionnels organisés dans le département du Nord en exécution de la loi du 25 juillet 1919.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU NORD
Le comité départemental ordinaire de l'enseignement technique s'est réuni à la Préfecture du Nord, mardi, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Dauchy, chargé de mission d'inspection générale de l'enseignement technique ; vice-président du Comité départemental. L'assemblée a donné son avis sur les demandes de subventions sur les fonds de l'Etat en faveur des cours professionnels organisés dans le département du Nord en exécution de la loi du 25 juillet 1919.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU NORD
Le comité départemental ordinaire de l'enseignement technique s'est réuni à la Préfecture du Nord, mardi, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Dauchy, chargé de mission d'inspection générale de l'enseignement technique ; vice-président du Comité départemental. L'assemblée a donné son avis sur les demandes de subventions sur les fonds de l'Etat en faveur des cours professionnels organisés dans le département du Nord en exécution de la loi du 25 juillet 1919.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU NORD
Le comité départemental ordinaire de l'enseignement technique s'est réuni à la Préfecture du Nord, mardi, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Dauchy, chargé de mission d'inspection générale de l'enseignement technique ; vice-président du Comité départemental. L'assemblée a donné son avis sur les demandes de subventions sur les fonds de l'Etat en faveur des cours professionnels organisés dans le département du Nord en exécution de la loi du 25 juillet 1919.

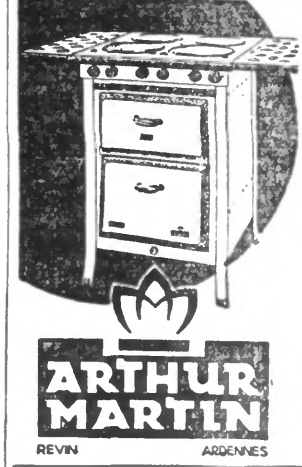
Points de vue

Celui de la cuisinière

même pas besoin de surveillance

Je mets mon rôti au four et le laisse cuire tout seul. Mon « Arthur Martin » est si bien réglé... Je suis à une minute près le temps qu'il faut pour réussir à merveille un rôti, une grillade... tout est réglé d'avance. Les Complicites et les Surprises sont des compléments à chaque plat ! Avec cela quelle commodité !... Sur ma SPIDEX 244 j'ai un dessus basculant à 4 feux. Le corps est en acier émaillé blanchi. Le grillade est indépendante du four à rôti, et 2 ailettes articulées à console me permettent de poser bien des récipients sur les côtés. Les portes sont équilibrées. Qu'est-ce que j'ai gagné ? L'aimé me Spidex Arthur Martin !

Voici les appareils Arthur Martin éprouvés dans les C^{ms} Gazeries, les Centres de l'Armée, les Complicites et chez tous les spécialistes. Même appareils prévus pour fonctionner avec le Butagas.



Tous les articles de la Fonderie ARTHUR MARTIN de Revin en réchauds, cuisinières et foyers, sont en vente à la Sté F^{te} du CUIVRE source Marmon 2. Lille. Tél 49 54

UN CONCOURS POUR LES ÉLÈVES ARCHITECTES DU NORD DE LA FRANCE
La Société régionale des Architectes du Nord de la France ouvre un concours entre les élèves âgés de moins de trente ans, habitant les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, et faisant partie d'une école ou d'un cabinet d'un architecte de ces trois départements. Le concours se fera en loges le dimanche 29 Avril 1934, de 9 h à 19 h, dans une salle qui sera indiquée par les architectes désignés à la Société.

Il y aura deux programmes : le premier pour les élèves reçus à l'École Régionale, le second pour les élèves de l'École des Beaux-Arts et les élèves des écoles de beaux-arts et des écoles de cours de beaux-arts, ainsi que les employés et élèves des patrons.

Les adhésions devront être envoyées par écrit le 23 Avril à midi, ou plus tard :
1° Pour les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, chez M. E. Willequet, architecte, 223, boulevard de la Liberté, à Lille. (Le concours se fera à Lille à l'École des Beaux-Arts, place du Concert).
2° Pour Arras et sa région, à M. Paul Decaux, architecte D.P.L.G., architecte en chef du département, 21, rue d'Amiens, à Arras. (Le concours se fera à Arras).
3° Pour Amiens, Soissons et leur région, chez M. Louis Dubour, architecte, 63, rue Nationale, à Boulogne-sur-Mer. (Le concours se fera à Boulogne).
4° Pour Cambrai et son arrondissement, chez M. Jean Morel, architecte D.P.L.G., 24, rue Royet, à Dunkerque. (Le concours se fera à Dunkerque).
5° Pour Amiens, Soissons et leur région, chez M. Louis Dubour, architecte, 63, rue Nationale, à Boulogne-sur-Mer. (Le concours se fera à Boulogne).

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU NORD
Le comité départemental ordinaire de l'enseignement technique s'est réuni à la Préfecture du Nord, mardi, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Dauchy, chargé de mission d'inspection générale de l'enseignement technique ; vice-président du Comité départemental. L'assemblée a donné son avis sur les demandes de subventions sur les fonds de l'Etat en faveur des cours professionnels organisés dans le département du Nord en exécution de la loi du 25 juillet 1919.

CARRIÈRES DE L'ÉTAT EN 1934
Guide Gratuit complet, 128 pages, 5 fr. Essai Spécimen à l'Administration, 28, rue de Valenciennes, Paris-2^e.

AVIS AUX COMMERÇANTS

N'achetez plus vos timbres primes

Puisque les timbres SFR vous les offrent

GRATUITEMENT

Sur Demande des Représentants SFR. 37 Rue des Accacias - PARIS

« Mais ! — c'est d'avoir fait une besogne de policier... — Ah ! prenez garde à vos paroles. Je vous prie ! proféra soudain Lucienne, outrée de tant d'insolence. — Et de pécher exactement tous les mots que j'emploie, madame ! répartit le bandit, avec une fureur, qui, cette fois, s'avérait sincère. — Et je dis que M. Gabriel d'Antin a fait une besogne de policier. — Et d'abord de se jeter à ma recherche et sur ma piste, alors que rien ne l'y forçait ni même l'y autorisait. — Ensuite, en me ligotant, après m'avoir abattu, pour me livrer lâchement aux gendarmes. — Enfin en venant me charger de son témoignage, devant le juge d'instruction, pour être envoyé en manière de gage, à vous, vous êtes séparés, et probablement pour très longtemps ; voilà le fait ! — Infâme ! dit Lucienne, les dents serrées. — Pas infâme du tout ! rectifia Randal. Je suis, tout simplement, poète. Je vois que vous êtes mariés, comme elle, et j'envisage de la façon la plus claire, un avenir que vous n'êtes pas à même de prévoir. Elle se redressa avec une hauteur arrogante : — Qu'entendez-vous dire par là, s'il vous plaît ? Prétendez-vous disposer désormais de mon existence, sous prétexte que je me trouve être momentanément votre captive ?... — Ah ! vous ne me connaissez pas ! Mais à ce cri, venu du cœur, l'homme protesta par un mugissement jailli du plus profond de ses entrailles de fauve sanguinaire. — C'est vous qui ne me connaissez pas ! — Vous imaginez-vous donc que j'aurais laissé survivre mon pire ennemi si je

« Me résigner... à quel ? questionna hautainement la jeune femme. Le regard de Randal se durcit, pendant qu'il répondait, en martelant ses mots : — Vous résigner à recevoir, désormais, mes instructions et mes consignes, sinon mes ordres ! Lucienne bondit comme une panthère blessée. — En quel ? Prétendez-vous, maintenant, faire de moi votre esclave ? — Esclave ou princesse, à votre choix ! répliqua le bandit, sans plus s'émouvoir. — En tout cas, vous êtes et demeurerez ma captive. Et j'ai été bien dans votre intérêt même, vous soumettre à moi, ou, tout au moins, composer avec moi. — Jamais ! cria-t-elle. Jamais ! Je vous méprise et je vous hais ! — Bah ! que m'importe ? Vous allez le dire, moi, que vous aimez ?... — Et se détournant d'elle avec un ricanement sardonique, il se dirigea vers la porte. — Et quand elle parvint à se redresser, la lourde clé avait fait trois tours dans l'énorme serrure qui bouclait l'épaisse porte de chêne bordée de ferrures in-

« Me résigner... à quel ? questionna hautainement la jeune femme. Le regard de Randal se durcit, pendant qu'il répondait,